Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 57 (1948)
Heft: 2

Artikel: Nous avons besoin de médecins sportifs
Autor: Faesi, Hugues
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683054

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

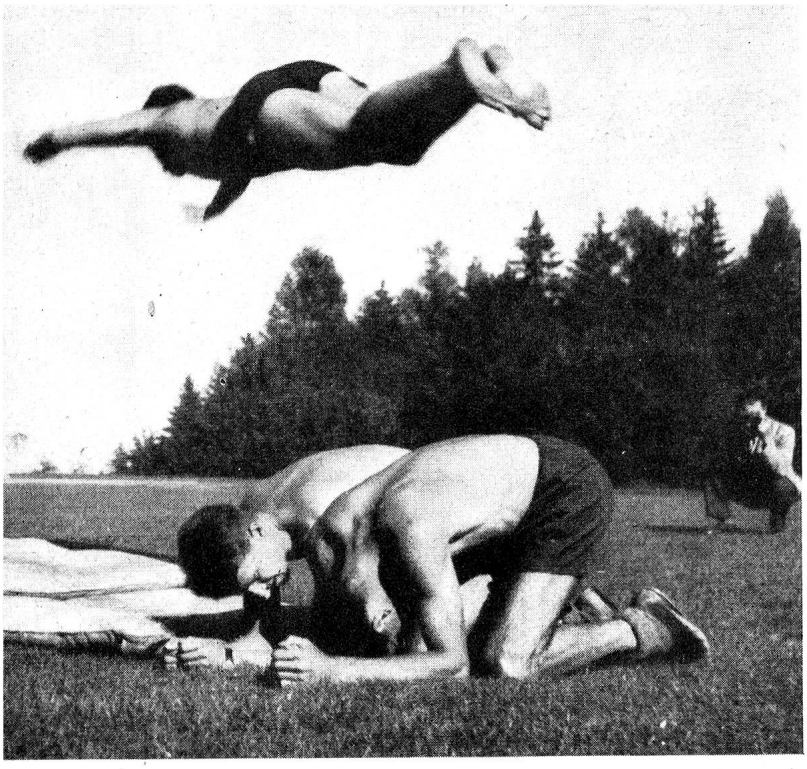

A Macolin. Entre ciel et terre...

NOUS AVONS BESOIN DE MÉDECINS SPORTIFS

Nous manquons en Suisse de spécialistes médico-sportifs.

Ce fait incontestable est patent dans le sport civil comme dans le militaire. Encore que la plupart des grands clubs sportifs (dans les centres importants du pays tout au moins) aient reconnu l'importance des examens médico-sportifs pour leurs membres actifs. Dans l'Armée, on a fait des essais concluants au cours du service actif, mais la «drôle de paix» revenue, on s'est trouvé devant les mêmes problèmes de recrutement de médecins sportifs qu'avant.

Or, dans la vie militaire, l'effort physique joue un rôle encore plus important qu'au civil. Mais peu de médecins de troupe sont initiés aux méthodes modernes médico-sportives, et jusqu'à présent, le «toubib» se trouvait confiné, la plupart des cas, dans son domaine naturel: l'infirmerie. Bien peu d'entre eux savent apprécier l'effort physique que l'on peut demander d'une troupe, ou son état de fatigue après un effort de plus ou moins longue durée, d'où certains ravages et déficiences que l'on eût pu éviter, notamment en manœuvres.

Voilà pourquoi il faut saluer avec intérêt et suivre avec sympathie les efforts faits par le médecin en chef de l'Armée, afin de pallier à cet état de choses. Le Colonel-brigadier Meuli, en sa qualité de chef du Service de Santé (auquel sont subordonnées toutes les troupes à parement bleu), a fait une expérience convaincante au cours de cet automne, expérience qui sera poursuivie ces prochaines années. Il a imposé à tous les aspirants d'une Ecole d'officiers sanitaires un *cours médico-sportif* à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports à Macolin. Avant de commencer leur formation militaire à la caserne de Bâle, tous les aspirants sont montés sur le magnifique balcon qui surplombe le lac de Bienne; là-haut, sous l'experte direction des spécialistes de Macolin (ne citons que le nom du Lt. Col. Hirt, pédagogue sportif bien connu, ils ont suivi une véritable cure de désintoxication estudiantine, en même temps qu'un entraînement sportif intense et une initiation suffisante aux problèmes médico-sportifs.

Les élèves-officiers des troupes du Service de Santé sont handicapés par rapport à leurs

camarades d'autres armes par le fait qu'ils peuvent commencer leur école d'aspirants seulement à l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire après avoir réussi leur examen fédéral de médecine. En général, ils entrent en service juste après les grandes fatigues de ces examens dans un état d'épuisement nerveux et d'impréparation physique manifeste.

Eh bien, ces jeunes médecins, sortant de l'Université «claqués» et surmenés, sont remis sur la forme à Macolin dans un minimum de temps. Grâce aux méthodes excellentes, sans drill ni esprit de caserne, ils acquièrent un entraînement judicieux et une forme physique étonnante en ces dix jours qui leur permettent d'affronter victorieusement les épreuves assez dures d'une école d'officiers en caserne. Et ce qui est le plus important, on leur fait comprendre la valeur d'un entraînement rationnel, on leur fait toucher du doigt les erreurs à ne pas commettre, on les met à même de juger au vu de leurs propres expériences (mais aussi par des théories données par les meilleurs professeurs de Suisse) ce que l'on peut exiger du corps humain et d'une troupe, et à reconnaître ce qui est excessif. Après les dix jours passés à Macolin, les jeunes médecins militaires doivent être capables de conseiller efficacement les commandants de bataillon, de batterie, et plus tard de régiment et de groupe à qui ils seront attribués, non seulement pour les problèmes sanitaires, mais pour toutes ces questions médico-sportives, si importantes dans la vie militaire actuelle.

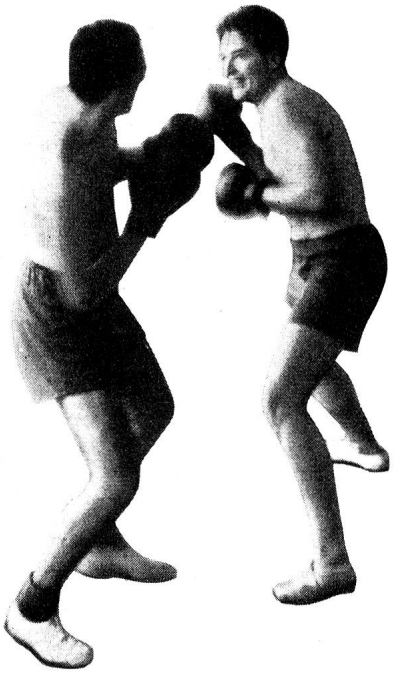

Or, ces futurs officiers à col bleu ne resteront sous l'uniforme qu'un temps. Rendus à la vie civile, ils se souviendront des leçons de Macolin, et des enseignements des spécialistes, et du savoir médico-sportif acquis là-haut. La plupart d'entre eux vont s'établir en ville ou à la campagne. Et connaissant la valeur de l'entraînement physique, ils seront à même de fonctionner au civil comme conseillers médico-sportifs dans les grands et les petits clubs et sociétés de sport. Ils pourront surveiller au point de vue médical l'entraînement des jeunes, à qui il faut éviter tout excès et tout «claquage» prématuré. Ils pourront conseiller les futurs champions et préconiser le système des examens médico-sportifs périodiques dans leur lieu de résidence. Ils pourront aussi jouer un rôle bienfaisant dans l'instruction préparatoire de la jeunesse.

Dans le sport, les deux excès sont également nocifs: le corps humain qui manque d'exercice physique offre moins de résistance à la maladie, et surtout pour les jeunes, toute négligence de ce côté-là peut constituer un handicap sérieux pour toute la vie. Mais trop de sport est également un mal; combien de jeunes athlètes qui, à la suite d'un surentraînement, se forcent les organes et se préparent des surprises douloureuses pour plus tard?

Pour éviter ces excès dans un sens ou dans l'autre, il faut des conseillers avertis. Grâce à l'intelligente initiative du Service de Santé, nous aurons bientôt une nombreuse phalange de jeunes médecins sportifs, pour le plus grand bien des activités sportives, tant civiles que militaires.

Hugues Faesi.

L'effort

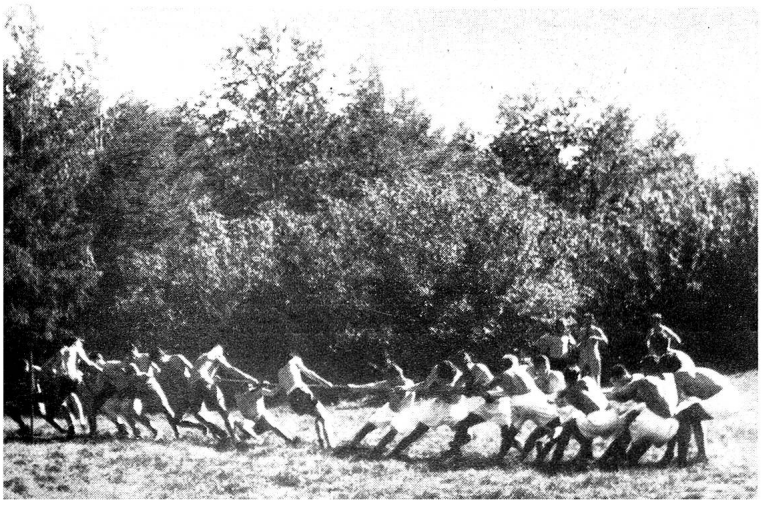
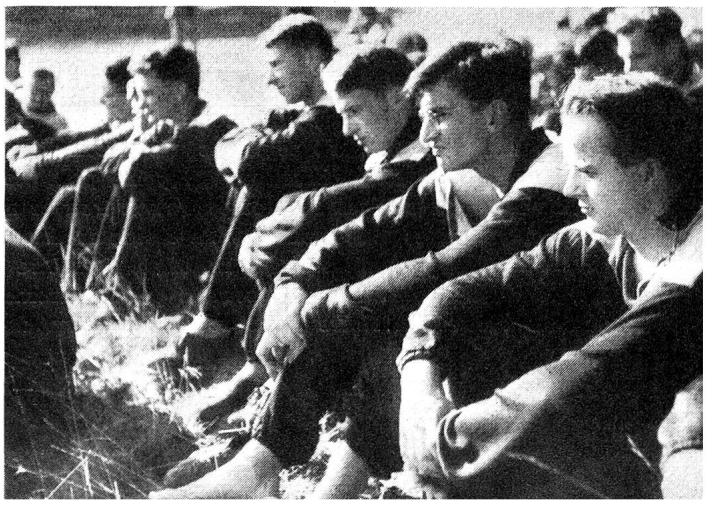
Le repos